

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat (facultatif)

OUVERTURE DE L'ECOLE

Le souhait est exprimé de rencontres plus fréquentes entre les parents et les enseignants, les uns pour exprimer leurs ressentis, les autres leurs attentes.

Il existe peu d'ouverture à d'autres partenaires qualifiés (notamment éducateurs des services sociaux des mairies).

Les directeurs manquent de temps pour élaborer des échanges avec des partenaires extérieurs à l'école.

SCOLARITE

Les structures spécialisées n'offrent pas suffisamment de place pour les enfants en grande difficulté scolaire.

Les réorientations ne sont pas aisées.

Les fermetures de classes sont prononcées dès qu'un seuil est atteint, parfois à peu d'élèves près mais la réouverture est difficile à obtenir et l'école fonctionne avec des effectifs chargés pendant un an au moins.

L'incivilité est mentionnée comme un problème persistant dans ce secteur.

Numéro 05 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Les apprentissages fondamentaux de l'école primaire sont : « lire, écrire, compter » au moins pour les premières années de l'école élémentaire. Les autres matières doivent être abordées ensuite.

La maîtrise des acquis doit se faire par des évaluations régulières en classe.

Les avis divergent sur l'utilité d'une évaluation fin CM2 pour apprécier la capacité à entrer au collège (risque de retour à une sélection).

Les évaluations nationales donnent un repère commun.

On attend des programmes qu'ils définissent un minimum à acquérir à chaque niveau de classe.

Le choix de la répartition du temps entre les différentes activités de français devrait être laissé à l'enseignant.

Il en est de même pour le choix de la méthode d'apprentissage de la lecture.

La priorité reste à l'enseignement de la langue maternelle, au besoin au détriment de celui des langues vivantes.

L'utilité de l'anglais est reconnue mais sa maîtrise ne doit pas être une compétence obligatoire à l'école primaire.

L'éducation au respect a sa place à l'école ; la part première reste aux familles qu'il ne faut pas déresponsabiliser dans ce domaine.

Numéro 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

A l'école primaire, les élèves travaillent trop.

La collaboration des parents est une condition nécessaire pour réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaires. Leur participation aux apprentissages, par exemple par le contrôle des leçons et devoirs à la maison en quantité raisonnable éviterait leur désengagement de la formation de leur enfant.

Le plaisir et le désir d'apprendre sont liés à l'utilisation de pédagogies différenciées et actives.

Les programmes du cycle 2 devraient laisser une plus grande place aux apprentissages fondamentaux (lire, compter).

La liberté pédagogique est souhaitée, limitée par les programmes nationaux.

Le redoublement, pour être profitable, doit être un partenariat entre l'école, l'élève et les parents. Il ne doit pas donner lieu à une reproduction à l'identique de l'année écoulée. La proposition de redoublement intervient au moment du besoin constaté, pas nécessairement à la fin d'un cycle.

L'apport de professionnels de la rééducation (orthophonistes,...) pourrait faire partie des actions mises en œuvre pour rendre le redoublement fructueux.

L'hétérogénéité est reconnue favorable grâce à la présence des éléments moteurs de la classe qui motivent les élèves ayant davantage de difficultés. Elle implique l'application d'une pédagogie différenciée et sa gestion convenable nécessite un effectif moindre.

Numéro 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

L'avis est unanime pour demander davantage de place à la pratique de terrain dans la formation des enseignants en IUFM. La formation didactique ne suffit pas. Le souhait est bien affirmé d'ateliers de pratique pédagogique et de moments d'observation dans des classes plus nombreux.

L'apport positif des « accompagnants » dans la première année de nomination est reconnu.

Le profil des écoles doit être pris en compte, surtout pour éviter les nominations de débutants sur des postes demandant de l'expérience (REP, enseignement spécialisé, direction,...)

Le recrutement des enseignants pour l'école maternelle ou élémentaire doit correspondre à un choix personnel.

La prise en compte du mérite dans la gestion de la carrière ne peut intervenir que si des critères objectifs de définition de ce mérite sont établis. Des avis opposés en nombre presque égal font référence aux entretiens bilans annuels du secteur privé et au risque de favoritisme.

La formation continue peut être une obligation professionnelle mais à condition d'avoir la certitude que les stages sur lesquels on s'est engagé seront bien assurés et que le maître sera remplacé dans sa classe.

Les stages de proximité, correspondant à un besoin défini sont les plus demandés (stages de circonscription, d'école(s)).

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Apprendre aux élèves à « lire, écrire, compter » .

2 Restaurer la motivation par une collaboration avec les parents.

3 Donner aux futurs enseignants une formation pratique ; maintenir une formation continue adaptée aux besoins du terrain.